

Des voix: Bravo!

Le sénateur MacDonald: Honorables sénateurs, je voudrais faire une rectification; je crois que le sénateur Everett a dit que j'avais employé le terme «ridicule» lorsque j'ai parlé de la représentation de la région de l'Atlantique. Si j'ai dit «ridicule», je ne le pensais pas, et j'espère que ce sera indiqué au compte rendu. Si le sénateur Stewart réussit, je suis pour. Je faisais allusion au fait que cette tentative serait vaine. Je n'ai pas dit que c'était une idée ridicule.

L'honorable Brenda M. Robertson: Honorables sénateurs, je n'avais pas prévu parler de cela. Le sénateur MacEachen a toutefois soulevé un problème qui me préoccupe en parlant de la tâche énorme que les députés ont à abattre. Je ne conteste pas que dans le régime actuel nos députés sont mis à rude épreuve et que leurs journées ne sont pas assez longues pour pouvoir répondre aux demandes. Ce qui me préoccupe toutefois depuis de nombreuses années, c'est que la Fonction publique a pris beaucoup d'expansion, c'est que le gouvernement a créé bien des programmes qui font double emploi et qui relevaient normalement des provinces et des municipalités. Il me semble que si le gouvernement faisait marche arrière et s'il agissait comme un gouvernement fédéral est censé le faire—en attribuant aux provinces et aux municipalités des responsabilités qui relèvent d'elles—la charge de travail des députés serait certainement beaucoup moins lourde que maintenant. Je pourrais citer des tas d'exemples aux honorables sénateurs.

Dans bien des domaines, surtout dans les domaines où nous offrons des subventions—des sommes importantes bien souvent—le gouvernement fédéral ne devrait pas offrir le programme, en marchant sur les plates-bandes des autres qui sont pourtant capables d'offrir le programme. Il devrait plutôt surveiller, fixer des normes et veiller à ce que celles-ci soient respectées.

Je serais une des premières à exhorter mon gouvernement à revenir en arrière et à laisser quelqu'un d'autre s'en charger; je crois en effet que le gouvernement fédéral n'est pas le mieux placé pour offrir la plupart des programmes offerts aux provinces à l'heure actuelle. Il y a beaucoup de gaspillage, il y a beaucoup de double emploi, comme nous le savons tous. Pour ma part, je voudrais que le gouvernement fédéral s'attache davantage à établir des normes et veille à ce qu'elles soient respectées lorsqu'il finance un service.

● (1530)

[Français]

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, j'ai suivi avec intérêt le débat en troisième lecture de ce projet de loi arrivé au Sénat le 18 décembre dernier.

Je dois dire que j'ai beaucoup de difficulté à comprendre et à réconcilier les diverses positions des sénateurs Stewart, Corbin, MacEachen et Fairbairn.

Leurs propos ont provoqué l'intervention du sénateur Everett au sujet de la représentation du Sénat, ce qui est pertinent d'une certaine façon. J'y reviendrai plus tard. Il y a eu aussi l'intervention de la sénatrice Robertson au sujet de l'aspect territorial des circonscriptions. J'en dirai un mot aussi. Je n'ai rien entendu dans les propos tenus par les sénateurs opposés au projet de loi, qui s'attaque véritablement au fond du problème.

A mon avis, on a tenté de créer de fausses impressions. On a tenté de faire d'un petit bouton une montagne. Évidemment, à cet égard le champion dans ce débat, fut certainement le sénateur Corbin!

Le sénateur Corbin: Merci!

Le sénateur Flynn: Il a exagéré de toute manière. Il a dénaturé mes propos; il a créé des hommes de paille en quantité qu'il s'est appliqué à démantibuler avec rage.

Mais, à la fin, qu'est-ce qui demeure des objections formulées? J'ai eu le malheur de dire qu'il n'y avait pas eu d'objection fondamentale à l'autre endroit. Je le répète, il n'y a pas eu d'objection fondamentale, mais il y a eu une objection stratégique. On sait très bien que le parti libéral dans l'opposition a beaucoup de difficulté à accepter son état. Il cherche toutes les occasions de causer un débat, de créer un climat de controverse. Ce qu'il aime le mieux c'est obtenir que le gouvernement impose une limitation au débat. A partir de là, on discute non pas du projet de loi, mais du fait qu'on l'empêche de parler. On crie qu'on ne peut pas parler, qu'on ne peut pas dire ce qu'on a contre le projet de loi parce qu'on n'a pas le temps de le faire! Les libéraux prennent des heures à répéter qu'ils n'ont pas le temps de vous dire ce qu'ils ont à dire.

Le sénateur Corbin nous a donné un excellent exemple de cela. Il dit: «On n'a pas le temps, vous nous bousculez.»

Imaginez-vous, on le bouscule, ici, au Sénat, nous le petit groupe de sénateurs d'allégeance conservatrice, on bouscule la majorité! Le projet de loi est devant le Sénat depuis le 18 décembre dernier. Il a été déferé deux fois au comité des affaires juridiques et constitutionnelles. Nous tenons le débat en troisième lecture depuis plusieurs jours. Souvent, à l'ordre du jour, on a appelé le projet de loi et personne ne prenait la parole.

La tactique apparente du parti libéral est le silence, ce que l'on pourrait appeler l'obstruction silencieuse. Rien n'empêche le débat, sénateur Corbin. Vous avez eu la chance de tout dire et de le redire.

D'ailleurs, après toutes vos plaintes sur la bousculade dont le parti libéral avait été l'objet, vous dites à la page 2055:

J'ai beaucoup parlé et argumenté pendant l'étude du projet de loi.

Incontestablement, vous avez beaucoup parlé et argumenté mais vous n'avez pas dit grand'chose, entre nous!

Le sénateur Corbin: C'est votre opinion, vous n'étiez pas ici.

Le sénateur Flynn: J'ai lu vos propos.